NOUVEAUX OFFICIERS D'ACADÉMIE

A la 35e fête fédérale de gymnastique, qui vient d'avoir lieu à Angers, M. Germain, vice-président de « La Patriote », de Croix, a été nommé officier de l'Instruction publique, et M. Georges Richardson, vice-président d'honneur de l'« Ancienne », de Roubaix, officier d'Académie.

M. LEON GERMAIN

M. Léon Germain, a fondé en 1883-1884, la société de gymnastique et d'armes « La Patriote », dont il est vice-président depuis 1892.

Il est également vice-président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de l'arrondissement de Lille, depuis sa fondation en 1896, secrétaire général de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais depuis 1895, et membre du Comité Central depuis douze ans.

A ses nombreuses occupations, M. Germain joint les fonctions de trésorier du « Souvenir Français », section de Croix, d'administrateur de la Caisse d'épargne de la même ville.

Il a été, en outre, membre de la Commission des finances de l'Union des Sociétés de gymnastique de France en 1907, et rapporteur de la même Commission en 1908, président du jury de la fête de gymnastique de Cambrai, 14, 15 et 16 août 1908, membre, secrétaire et vice-président du jury dans divers concours régionaux et fêtes fédérales. M. Germain est encore membre de l'Association des Anciens élèves de l'Institut Turgot, dont il fut successivement secrétaire, et vice-président.

M. Germain était officier d'Académie depuis 1903.

M. GEORGES RICHARDSON

M. Georges Richardson, qui obtient les palmes au titre étranger, étant de nationalité anglaise, appartient à l'importante firme industrielle Lemaire et Richardson. Il est, depuis quelques années, vice-président d'honneur de la société de gymnastique l'« Ancienne », où son caractère aimable et sa cordialité lui ont valu de précieuses sympathies.

Amateur passionné d'aviculture, il fait partie du jury de toutes les grandes expositions en France et à l'étranger; il a obtenu de nombreux succès.

M. Richardson était président d'honneur des fêtes qui ont eu lieu, à la Pentecôte, dans le quartier du Cul-de-Four, et sa nomination y sera accueillie avec joie.

Nous adressons à MM. Germain et Richardson toutes nos félicitations.

TRÈFLE VAISSIER Savon Porte-Bonheur.
Méfiez-vous des contrefaçons. 66673

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les travaux de la Compagnie des tramways

On a vu, dans notre compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal, que la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing avait élaboré tout un programme d'importants travaux pour lesquels elle sollicitait l'autorisation de contracter un emprunt de deux millions.

Un quart de cette somme est réservé à la construction d'une ligne éventuelle qui relierait Tourcoing à Halluin par Ronco, mais dont la concession n'est pas encore obtenue, ni même demandée. Les trois autres quarts doivent servir à améliorer le service des Tramways par la réfection des lignes, l'équipement de freins westinghouse, l'augmentation du matériel roulant, dont une partie est déjà commandée, la transformation des anciennes voitures et le doublement des lignes de Lannoy et de Wattrelos, dans la plus grande partie de leur itinéraire.

Dans ces 1.500.000 francs, une part est réservée à la construction des lignes de Wattrelos à Herseaux et de Lannoy à Toufflers, dont la Compagnie a obtenu la concession et pour laquelle on attend d'un jour à l'autre le décret d'utilité publique.

Enfin, il est également question de prolonger la ligne K, du Crétinier à l'Epeule, jusqu'à la Place du Travail, de façon à relier directement à la gare les quartiers du Raverdi et du Nouveau-Roubaix et de prolonger la ligne A bis de Barbieux d'environ six cents mètres sur l'avenue des Villas, qui se couvre rapidement de constructions, afin de mériter son nom improprement donné jusqu'à présent.

Peut-être prolongera-t-on aussi, l'an prochain, la ligne H du Pile jusqu'au nouveau champ de tir de la rue de Carihem en la détournant par les rues Molière et Brame. Mais cette modification, exécutée uniquement en vue du concours international de tir de 1910, n'aurait qu'un caractère provisoire.

Ce qui est plus certain c'est le doublement de la voie tout le long de la rue Neuve, qui sera exécuté au début de 1911 pour faciliter les communications avec l'Exposition Internationale du Nord de la France. On sait que la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing et l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing sont tombées d'accord pour utiliser les deux voies du boulevard de Paris avec un double trolley.

D'autres travaux seront exécutés à l'approche de l'Exposition, notamment une « raquette » au rond-point de Barbieux pour éviter des manœuvres longues et inutiles.

Puisque nous parlons, aujourd'hui de tramways, signalons les efforts de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing en vue d'améliorer son matériel. Un exemple entre autres : l'autre jour, nous avons pu voir un véritable train déambulant aisément à travers la ville, composé d'une seule voiture motrice et de trois remorques; il transportait deux cents pèlerins du Raverdi à la Marlière. C'est grâce à ses deux moteurs de trente chevaux et à ses freins à air, appliqués également aux remorques, que cette automotrice a pu sans peine véhiculer une pareille charge.

Après les Fêtes du Cul-de-Four

Le comité nous fait savoir que la somme recueillie au profit des pauvres au cours de la fête s'élève à 590 francs 80.

Nos félicitations aux charmantes et dévouées quêteuses qui d'elles-mêmes sont venues se mettre à la disposition du Comité. Une mention spéciale est due à MM. Halleumieux et Debruyne qui du haut du char Aumônière lançaient avec une ardeur infatigable leurs chaleureux appels.

Le groupe Beaux-Arts des Anciens Elèves de l'Ecole des Arts Industriels avait bien voulu fournir le jury pour le concours de décorations et illuminations. Lourde tâche s'il en fut dans un quartier où se rencontrait à chaque pas tantôt l'idée artistique, tantôt l'originalité, tantôt le travail patient dénotant le désir de bien faire.

Pour donner plus de garantie aux concurrents les jurés avaient mission de noter leurs points chacun de leur côté. Voici le résultat amené par l'addition de ces points :

Première catégorie. — (Cabaretiers adhérents). — 1er prix, Emile Delabel, rue Daubenton, 38; 2e prix, F. Desbouvries, rue Labruyère, 66; 3e prix, Magniez, rue Voltaire, 47.

Etant donné le peu d'écart existant entre les trois premiers, le jury a décidé de répartir l'ensemble des trois prix de la façon suivante: 1er prix, 55 fr.; 2e prix 35 fr.; 3e prix, 25 fr.; 4e prix, Tiberghien, rue Saint-Joseph, 38, 5 fr.; 5e prix ex-æquo, Cinéma de la Vigne et Cinéma de la rue Daubenton, 95, 5 fr. chacun; 7e prix, Berthe, rue Rossini, 10, 5 fr.; 8e prix, Hus, rue Marengo, 16, 5 fr.; 9e prix, D'Hulst, rue Turgot, 5 fr.

Deuxième catégorie. — (Maisons particulières et cabaretiers non adhérents). — 1er p., Demay-Huybens, rue de la Vigne, 69, 15 fr.; 2e prix, Seloose, 102, rue Turgot, 7 fr.; 3e prix, Delestraint, rue Turgot, 6, 5 francs; 4e prix, Thieffry, rue Voltaire, 69, 4 fr. 50, prix supplémentaire formé par le produit d'une quête faite lundi soir, par Mme G. Huyghe et M. L. Meurisse, au cours d'un souper); 5e prix, Flamencourt, rue Turgot, 44, 3 fr. 60 (prix supplémentaire donné par M. Selosse qui abandonne la moitié de sa prime); 6e prix, ensemble de maisons ouvrières, 79 au 85 de la rue Turgot, 3 fr.

Troisième catégorie. — (Décoration d'ensemble de cours et rues non pavées). — 1er prix, rue Saint-Laurent, 15 fr.; 2e prix, cour Agache, rue de la Basse-Masure, 7 fr.; 3e prix, rue Bayard, 5 fr.; 4e prix, rue Delattre, 6 fr. (prix supplémentaire offert par le groupe Beaux-Arts, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des arts industriels); 5e prix, cour Leblanc-Mulliez, rue Meyerbeer, 3 francs.

Le jury a voté une mention honorable à la Brasserie Meyerbeer pour sa splendide illumination et des félicitations aux rues Voltaire et de Flandre, pour leur décoration d'ensemble.

Le Comité des fêtes nous prie d'annoncer que ces prix seront payés vendredi prochain, au cours de la réunion générale habituelle des commerçants du quartier qui ont adhéré à la fête.

La réunion des cabaretiers du quartier, que nous avions annoncée s'est tenue, hier soir, à l'école communale de la rue Turgot. On y a envisagé le projet d'une seconde sortie du cortège qui aurait eu lieu dimanche prochain. Malheureusement, l'assemblée a dû reconnaître l'impossibilité de donner suite à cet intéressant projet. En effet, on n'a pu obtenir une seconde fois, les camions qui ont servi dimanche dernier, inutilisables pendant cinq jours et le temps manquait pour s'en procurer d'autres.

UN HORRIBLE ACCIDENT à la gare de Roubaix-Wattrelos

Un homme d'équipe a la jambe et le bras droits broyés par un wagon. — Son état est très grave

Le personnel de nuit de la gare de Roubaix-Wattrelos, a été douloureusement émotionné, mercredi soir, par un horrible accident, qui plonge, en même temps, dans la plus profonde désolation, une famille de très braves gens, habitant le quartier du Sartel.

Il s'agit de la famille de M. et Mme A. Castelain, éclusier-pontier du canal. Le plus jeune de leurs deux fils, Louis, âgé de 22 ans, était depuis huit jours, occupé comme homme d'équipe à la gare aux marchandises. Mercredi soir, après avoir soupé comme d'ordinaire vers huit heures, avec ses parents et son frère, il était parti pour aller remplacer un homme d'équipe permissionnaire.

Vers 9 heures 45, il coopérait à la formation d'un train de marchandises, vis-à-vis de l'ancien magasin des douanes, situé à une centaine de mètres au-delà de la gare proprement dite. Une rame de wagons stationnait à cet endroit, à laquelle on devait ajouter d'autres wagons placés plus loin, vers les Trois-Ponts, et qu'une locomotive refoulait vers la rame.

Ces wagons, au nombre de cinq ou six, avaient été lancés, puis étaient descendus seuls à la dérive; le malheureux jeune homme les avait ensuite accrochés à la rame, au moment de leur arrivée.

Soudain le chef de manœuvre, M. Millet, et plusieurs autres employés, entendirent de loin des cris d'appel, et aperçurent Louis Castelain étendu sur le côté de la voie, vis-à-vis de la rame de wagons. Ils coururent à lui; le pauvre garçon paraissait souffrir atrocement; les vêtements, à l'endroit de la jambe et du bras droits, étaient en lambeaux, et le sang coulait en abondance par toutes les issues. Le pauvre garçon fut incapable de prononcer le moindre mot.

Le sous-chef de gare, M. Delincourt, arrivé aussitôt, envoya quérir un médecin, mais il ne fut point possible d'en rencontrer immédiatement. Les vêtements empêchaient de se rendre compte de l'étendue des blessures. Néanmoins, comme elles paraissaient très graves, M. Delincourt fit placer, sans plus tarder, le malheureux homme d'équipe sur une civière, et avec l'aide de plusieurs employés, fit transporter le blessé vers onze heures à la Fraternité. Peu après, informés de l'accident, les parents et le frère de Louis Castelain y arrivaient également.

Ce dernier fut immédiatement examiné par l'infirmier principal M. J.-B. Malfait, qui s'empressa d'appeler d'urgence M. le docteur Butruille. L'homme d'équipe se trouvait dans un état pitoyable. La jambe ne portait pas moins de trois fractures comminutives, compliquées de plaies, au milieu de la cuisse, au genou et à la cheville; entre chaque fracture les os étaient en outre brisés. Le bras se trouvait dans le même état; la main était écrasée, le poignet, le coude, le sommet broyés; de ces plaies et notamment de la cuisse, le sang coulait très abondamment. En attendant M. le docteur Butruille, M. Malfait arrêta le mieux possible l'hémorragie, et fit des pansements provisoires. Les parents furent ensuite admis à voir leur fils pendant quelques minutes. Il les reconnut facilement, mais ne put leur adresser la parole.

M. le docteur Butruille est arrivé vers minuit à l'hôpital, pour apprécier s'il y avait lieu ou non de procéder à l'amputation immédiate des deux membres. Cette opération paraissait à ce moment nécessaire. En raison de la situation du blessé, M. l'aumônier a été également appelé, pour lui administrer les derniers sacrements.

Quant aux circonstances de l'accident, on ne peut s'en tenir jusqu'ici qu'aux hypothèses, personne autre que l'homme d'équipe, n'en ayant été témoin. Celle qui paraît la plus probable est la suivante : Après avoir accroché les wagons, M. Castelain a voulu sortir des rails. A ce moment les wagons de la rame, qui avaient reculé sans doute sous le choc de ceux qui avaient été lancés, sont revenus en avant sous l'effort des tampons, et ont culbuté l'homme d'équipe, les roues lui broyant la jambe et le bras. L'aspect des blessures paraît indiquer que les membres ont été tordus par les roues qui les entraînaient.

Deux gamins commettent une série de méfaits

Un brocanteur, leur complice, est arrêté

Les agents de police Bockstal et Florquin, qui longeaient, hier soir, vers sept heures, le quai de Wattrelos, rencontrèrent deux gamins pesamment chargés d'un sac. Ils les appréhendèrent et s'aperçurent qu'ils transportaient des feuilles de vieux plomb. Ils ne firent aucune difficulté pour avouer qu'ils avaient volé le métal dans une usine inoccupée, située à l'angle des rues Dampierre et du Pile et appartenant à Mme Delplanque.

Conduits devant M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, ils déclarèrent se nommer François Debaisieux, 12 ans, demeurant rue Lannes, cour Tiberghien, 6, et Pierre Taillieu, 11 ans, rue Faidherbe, cour Hoste, à Wattrelos.

Le 29 mai dernier, M. Carton, receveur de rentes, 68, Grande-Rue, fondé de pouvoirs de Mme Delplanque, était allé déclarer à M. Grimaldi que l'usine avait été visitée par des malfaiteurs, qui avaient enlevé une partie du plomb garnissant les tabatières.

Habilement interrogés, les gamins renouvelèrent leurs aveux en ce qui concernait ce vol, commis les 26, 27, 28 et 30 mai. Ils déclarèrent avoir vendu le métal en plusieurs fois à un brocanteur, Pierre Devos, 45, rue Sainte-Elisabeth, le tout pour 17 francs. C'était chez lui qu'ils se rendaient encore au moment où ils furent arrêtés.

Une perquisition faite dans la journée au domicile du brocanteur, a fait découvrir 25 kilos de plomb. Il a été arrêté sur-le-champ, bien qu'il ait protesté de sa bonne foi et fait valoir qu'il avait l'habitude de traiter des affaires avec les parents des deux gamins.

Ceux-ci se sont accusés réciproquement d'autres méfaits. C'est ainsi qu'ils ont volé sur la voie publique, boulevard de Beaurepaire, deux poulets qu'ils ont vendu pour vingt centimes — pas si cher qu'au Tonkin! — à une femme qui passait et qui sera recherchée.

Le 1er juin, ils ont pénétré par effraction, dans l'estaminet « A Sébastopol », angle de la rue Lannes et du boulevard de Beaurepaire; ils ont coupé le plomb du compteur à gaz et y ont dérobé 1 fr. 20.

Le petit Debaisieux a pénétré par une gouttière dans l'école libre du Crétinier et a fracturé le bureau du directeur dans l'espoir d'y trouver de l'argent. N'en trouvant pas il s'est contenté d'une boîte de compas. Il a aussi volé des bocaux de bonbons dans divers magasins.

Les deux précoces gamins ont été conduits à la maison d'arrêt de Lille. Le brocanteur ira les rejoindre aujourd'hui, jeudi.

Une scène sanglante à l'Hospice de Barbieux

Un vieillard frappé de trois coups de tranchet par un hospitalisé

Une scène pénible a mis en émoi, hier après-midi, l'Hospice de Barbieux.

On sait qu'il existe dans l'établissement hospitalier, un atelier de cordonnerie, où sont occupés quelques vieillards encore valides et que dirige un chef cordonnier non hospitalisé. Ce dernier, ayant remarqué que deux vieillards, Théophile Vercruysse et Martin Demeulenaere, faisaient une trop grande consommation de cuir, leur en fit l'observation.

Demeulenaere, pensant à tort que son camarade de travail était cause de cette remontrance, en conçut un vif dépit. Vers une heure et demie, profitant de ce que Théophile Vercruysse faisait sa sieste à l'atelier, il s'arma d'un tranchet et le frappa à coups redoublés.

Le malheureux, pris ainsi à l'improviste, la figure ruisselante de sang, essaya de se défendre, tout en appelant à son aide. Plusieurs infirmiers, ainsi que les religieuses, attirés par les cris du blessé, arrivèrent à son secours; mais Demeulenaere voulut également les frapper. Ils eurent beaucoup de peine à le désarmer.

Pendant ce temps, Théophile Vercruysse, était l'objet des soins de la part de plusieurs personnes qui étaient également accourues dans l'atelier.

M. le docteur Lepers, mandé aussitôt, a constaté des plaies de plusieurs centimètres au cuir chevelu, à la joue droite et au menton; il les a suturées. Heureusement, ces blessures ne présentent aucun caractère de gravité.

M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement, informé de cette scène par M. Charles Caron, économe des Hospices, s'est rendu à l'établissement hospitalier pour ouvrir une enquête.

On croit que le malheureux a frappé son camarade de travail dans un accès de fièvre chaude. Il a été mis en observation à l'Hospice de la rue de Blanchemaille.

ECHANTILLONS DE TISSUS A CONSULTER. — La Chambre de Commerce de Roubaix tient à la disposition de ceux de ses assortissants qui voudraient les consulter, trois collections intéressantes d'échantillons de tissus draperie d'origine allemande. Ces échantillons sont accompagnés de prix et renseignements divers.

S'adresser au Bureau du Secrétariat, 2, rue du Château.

SIMPLEX, le meilleur des appareils à jouer le piano. Vente et location. Maison SCREPEL, 135, Grande-Rue, Roubaix. 1101-2

M. DÉSIRÉ DESRUMAUX, président du Syndicat des Employés, administrateur de la Société des Jardins Populaires, président de la coopérative l'« Union Roubaix-Wattrelos » et président de la coopérative « Les Employés du Syndicat », vient d'être éprouvé dans ses plus chères affections. Sa mère, Mme veuve J.-B. Desrumaux-Despinoy, rentière à Bondues, est morte à l'âge de 79 ans.

Les funérailles auront lieu, lundi prochain, à dix heures, en l'église paroissiale de Bondues.

Nous présentons à M. Désiré Desrumaux et à sa famille nos bien sincères condoléances.

NOUS APPRENONS que M. Emile Mathon, coiffeur, rue de l'Alma, 72, vient d'obtenir un diplôme de Médaille d'or à l'Académie des Arts de la coiffure à Paris.

MORT D'UNE RELIGIEUSE OCTOGÉNAIRE. — Une des doyennes de la communauté des Filles de l'Enfant-Jésus, attachée à l'établissement hospitalier de la rue de Blanchemaille, vient de mourir à l'âge de 84 ans et six mois. Il s'agit de sœur Sainte-Sylvie, née Joséphine Delcenserie. Originaire de Flobecq (Belgique), elle comptait 62 années de vie religieuse, dont 46 passées à Roubaix, où elle était arrivée le 11 novembre 1863, après avoir été successivement à Oisy, Comines, aux asiles d'aliénées de Saint-Venant et Lille, puis à Quesnoy et Roubaix.

La vénérable religieuse entra comme sœur pharmacienne à l'hôpital de la rue du Moulin, et c'est en cette qualité qu'elle vint ensuite à l'ancien Hôtel-Dieu de la rue de Blanchemaille, où elle était demeurée depuis. Collaboratrice dévouée du pharmacien des établissements hospitaliers, elle était également chargée de la préparation et de la distribution des médicaments aux pauvres du Bureau de Bienfaisance. Elle s'est acquittée toujours de ce service compliqué, qui exige des connaissances étendues, avec une ponctualité et un zèle dignes des plus grands éloges.

Le 27 septembre 1908, l'administration municipale lui avait remis, ainsi qu'à trois de ses consœurs, une médaille d'honneur, en récompense de ses longs et dévoués services.

Depuis lors, sœur Sainte-Sylvie avait quitté sa pharmacie, mais elle occupait toujours son temps utilement à de menus travaux. La vénérable religieuse, qui possède encore un frère et une sœur, a succombé hier à cinq heures du soir, entourée des autres religieuses, que sa pieuse mort a profondément édifiées.

Ses funérailles auront lieu vendredi à 9 h. 1/2 en l'église Notre-Dame.

LIQUIDATION GÉNÉRALE des marchandises vendues en dessous du prix de facture « Au Printemps », 7 et 9, rue du Bois, à Roubaix. Agencement à vendre. Par suite de fin de bail. 66707

VACCINATIONS PUBLIQUES, Place Notre-Dame et rue des Lignes, 17. — La dernière séance de vaccinations publiques aura lieu aujourd'hui jeudi 3 juin, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des séances précédentes sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

En versant **25 Francs**, on peut devenir actionnaire de la grande brasserie **Union de Roubaix-Tourcoing**, 55, rue Meyerbeer, Roubaix, renommée pour l'excellence de ses produits (bières et liqueurs). 67

CIRCULATION DES VÉHICULES SUR LES VOIES DE TRAMWAYS. — La Mairie nous communique la note suivante :

ART. 7. — Les conducteurs de véhicules quelconques ne devront s'engager sur une ligne de tramways et en particulier couper perpendiculairement une rue suivie par les tramways, qu'autant qu'ils auront la certitude de ne pas entraver la marche d'un train ou d'un car. En conséquence, ils devront s'arrêter au besoin, pour laisser le passage libre quand ils ne pourront dégager la voie en temps utile sans forcer le train ou le car à un arrêt ou même à un ralentissement.

TISSUS D'ÉTÉ HAUTE NOUVEAUTÉ : Zéphir, Vichy, Coutil, Toile nationale, Mousseline, Linon, Nansouck, Flanelle fantaisie. ROBICHEZ-HOTTIAUX (Ancienne Vandrom-Cœthals), 33, rue du Vieil-Abreuvoir. Grande Spécialité de Blanc, Trousseaux, Layettes, Rideaux, Dentelles, etc. 66209

UN TRISTE PERSONNAGE. — Dans la soirée de mardi, entre neuf heures et demie et dix heures, les habitants qui prenaient le frais sur leur porte, boulevard Montesquieu et rue de Lille, aux abords du bureau d'Octroi, furent scandalisés par les gestes obscènes d'un triste sire qui s'adressait aux femmes et aux jeunes filles.

Deux personnes courageuses, MM. Dujardin, employé au Conditionnement municipal et Georges Hazebrouck, représentant de commerce, le mirent en fuite et parvinrent à le rejoindre rue Vauban, où ils lui administrèrent une correction méritée. Une patrouille d'agents étant venue à passer, se mit à la recherche de l'inconnu qui avait filé à travers les jardins, mais elle ne parvint pas à le retrouver. Toutefois, son signalement est connu et il ne tardera pas, croit-on, à être arrêté.

Ce n'est pas la première fois que ce malpropre individu commet ses exploits dans le quartier.

LE DOCTEUR NARET (maladies du cœur et du poumon) réserve des consultations gratuites aux indigents, le mardi et le vendredi de 8 à 9 heures du matin, 48, rue de Lille. 66203

QUE VOULAIT-IL FAIRE? — Un trieur de déchets demeurant rue du Fontenoy, cour Moreau 39, Edouard Bertholomeus, âgé de 40 ans, rentrait chez lui, dans la nuit de mardi à mercredi, pesamment chargé d'un mât surmonté d'une oriflamme, qu'il avait pris dans le quartier du Cul-de-Four.

Mercredi matin, M. Lâché, commissaire de police du 1er arrondissement, le fit appeler et l'interrogea. Bertholomeus a déclaré ne pouvoir expliquer la raison pour laquelle il avait pris ce mât. Il a mis son acte sur le compte de l'ivresse.

M. Lâché, commissaire de police, ayant reconnu plausibles les déclarations d'Edouard Bertholomeus, l'a laissé en liberté, mais il a rédigé un procès-verbal à sa charge pour vol, et l'a adressé à M. le Procureur de la République.

VOIR 8e PAGE : Succursale de l'Hôtel des Trois Rois, Comines-France, à Oostduinkerke-Bains. 66327

ARRESTATION D'UNE EXPULSÉE. — Une ouvrière du peignage de M. Binet, à Tourcoing, Marie Delattre, âgée de 45 ans, a été arrêtée par l'agent de sûreté Mercier, mercredi soir, au moment où elle passait rue Cadeau, sa journée terminée. Cette femme qui habite Mouscron, est inculpée d'infraction à un arrêté d'expulsion; elle a été écrouée au dépôt.

Moyennant une caution toujours remboursable, on devient actionnaire à **LA BRASSERIE ROUBAISIENNE**, et on profite des nombreux bénéfices. 1010-4

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la teinturerie de MM. Derreumaux frères, l'un des ouvriers, M. Léonard Berthe, 45 ans, rue de Leers, à Lys, a été blessé au pouce gauche par une aiguille. Quinze jours de repos. Docteur Wartel. — Un tisserand de la Société Anonyme de Roubaix, rue de Soubise, un tisserand, M. Charles Schepens, 31 ans, rue des Longues-Haies, cour Caquant, 5, a été blessé à l'annulaire gauche par le plateau de son métier. Quatre semaines de repos. Docteur Hariet. — Au peignage de Beaurepaire, un tourneur, M. Richart Bossuyt, 43 ans, rue d'Austerlitz, 5, a été blessé à l'avant-bras gauche par une pièce de fer qu'il manœuvrait. Quinze jours de repos. Docteur Dubar. — Dans le même établissement, une soigneuse, Mme Clotilde Libert, 26 ans, demeurant à Leers, a été blessée au bas-ventre par suite de la chûte d'un madrier en fer. Vingt jours de repos. Docteur Hariet. — Un tisserand de MM. Boulangé et Frégnac, fabricants, M. Florent Hantson, 19 ans, boulevard de Fourmies, a eu le médius droit écrasé par une porte qui s'est fermée brusquement. Quinze jours de repos. Docteur Hariet.

« SONATES AU CLAIR DE LUNE », 3 fr. 25; **« Poème du Travail et du Rêve »**, 3 fr. 25. Œuvres de M. Amédée Prouvost fils. En vente : Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. 66198

OBIT DU JEUDI 3 JUIN. — M. Jean Deldalle, 11 h., église Saint-Maclou, Wattrelos.

CROIX

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles pour la taxe de main-morte et ceux de la Chambre de commerce sont en recouvrement chez M. le Percepteur de Croix, rue de Lille, 99, à Roubaix.

VOL D'UN BANC. — Nous avons annoncé qu'un banc avait été volé dimanche dernier à Mme Lesot, qui tient le Café de l'Harmonie.

M. Joly, commissaire de police, ouvrit une enquête et découvrit l'auteur du larcin qui est un sieur Régis Hedde, rue Marceau, 2, à Wasquehal. Procès-verbal a été rédigé à sa charge.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au peignage Holden, un journalier, M. Victor Asset, 55 ans, demeurant à Hem, a reçu dans les yeux des poussières qui ont déterminé une conjonctivite. Douze jours de repos; docteur Barroyer.

BLESSÉ A LA JAMBE. — Un ouvrier de M. Delecourt, plafonneur, M. Georges Allard, 48 ans, rue de Tourcoing, est tombé en portant un tonneau rempli d'eau et s'est contusionné la jambe droite. Dix jours de repos; docteur Barroyer.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la filature du Nord, un monteur, M. Lybaert, habitant à l'estaminet Destailleurs, à Wasquehal, était occupé à une réparation quand ayant perdu l'équilibre il tomba sur une pointe en fer du métier et se fit une plaie pénétrante de la région interfessière. Dix jours de repos; docteur Berthou.

LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Alexis Duquesne, 17 ans et demi, domicilié à Lys, travaillant chez M. Emile Wattel, constructeur, rue des Remparts, a eu le médius gauche fortement écrasé pendant son travail. M. le docteur Caudmont a prescrit au blessé un repos de 20 à 30 jours.

— Chez M. Ferdinand Leborgne, un aide-dresseur, M. Ferdinand Pluquet, 13 ans et demi, a été contusionné au coude gauche par une ensouple. Vingt jours de repos; docteur Parmentier.

FLERS-BREUCQ

L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 6 JUIN. — Le candidat socialiste pour l'élection du dimanche 6 juin, est M. H. Bouttemy, qui fut déjà candidat en 1908.

TOUFFLERS

Une bagarre sanglante

Une scène tumultueuse et assez embrouillée est survenue mardi soir, vers 9 heures au hameau des Trois-Bouteilles, mettant tout le quartier dans le plus vif émoi. Nous nous bornons à donner impartialement les versions des personnes qui ont été mêlées à cette affaire.

Nous nous sommes rendu au domicile de M. Jules Lefebvre, 30 ans, garde-chasse, habitant à la limite du territoire, près de la frontière belge. En son absence, sa famille nous a fait la déclaration suivante :

« Il était environ 6 h. 45 quand un voisin, Alphonse Descamps, 22 ans, ouvrier agricole, qui était en état d'ivresse, passa à plusieurs reprises en face de la maison du garde en criant d'un air guoguenard : « Je vais poser un collet dans la plaine ». Ce disant, il montrait ce dernier. Puis le jeune homme s'en fut par un sentier qui mène à Sailly. Le garde-chasse sortit et le suivit à distance. Son frère, Hubert Lefebvre, l'accompagna également à distance. Lorsqu'il fut arrivé dans un champ appartenant à M. Mazure, Alphonse Descamps se baissa pour tendre son lacet.

» A ce moment, Jules Lefebvre le rejoignit. En l'apercevant, Descamps s'écria : « Je pose mon « lache », si t'approches, je te tue! » — Je vous dresse procès-verbal pour délit de chasse, répondit le garde. A cette déclaration, Descamps, furieux, sauta sur Jules Lefebvre et le terrassa. Ce dernier se débattit du mieux qu'il put, puis, ayant pu se dégager de cette étreinte et voyant accourir à la rescousse de son adversaire le père de Descamps et son ami, Henri Baury, il ne vit d'autre moyen de salut que dans la fuite. En s'éloignant avec son frère, Jules Lefebvre tira plusieurs coups de revolver en l'air pour attirer l'intervention de douaniers; ensuite, il se réfugia dans une maison voisine. Un peu plus tard, il allait déposer une plainte contre Descamps chez le garde-champêtre et à la gendarmerie.

» Dans la soirée, la famille Descamps et des amis de celle-ci sont venus user de représailles en brisant les clôtures de la maison du garde à l'aide de briques et de gourdins ».

La version de Descamps père et fils est tout autre :

» — J'allais prendre paisiblement une chope à l'estaminet « Au Tambour », a déclaré Alphonse Descamps, lorsque, venant derrière moi, le garde-chasse Jules Lefebvre m'a dit qu'il me dressait procès-verbal pour délit de chasse. Puis il me lança deux violents coups de crosse de revolver à la tête qui me terrassèrent. Le garde était accompagné de son frère, Hubert Lefebvre, qui était également armé d'un revolver.

» En apprenant le mauvais parti que venait de me faire Jules Lefebvre, mon père, Sénateur Descamps, 54 ans, et un de mes amis qu'on avait prévenus immédiatement, accoururent à mon secours. Dès qu'il aperçut mon père, Hubert Lefebvre tira plusieurs coups de son revolver, mais sans l'atteindre. Ce que voyant, Jules Lefebvre s'approcha à son tour de mon père et lui lança à la tête un coup de crosse de l'arme qu'il tenait à la main et qui lui inonda le visage de sang. Après quoi, effrayés sans doute de constater l'indignation que leur manière d'agir avait provoquée parmi les nombreux témoins de la scène, ils se sont enfuis dans la crainte que la foule ne leur fît un mauvais parti.

» S'il y a des dégâts à l'habitation du garde, nous n'y sommes pour rien et rien ne prouve qu'il n'y ait pas là une mise en scène préparée par sa famille pour le rendre plus intéressant aux yeux de la police ».

Alphonse Descamps porte des contusions derrière la tête; son père en porte une également au côté droit du front.

Questionnée au sujet de ces blessures, la famille du garde-chasse a déclaré qu'elles proviennent d'une lutte qui avait eu lieu dans la journée entre le père et le fils qui étaient ivres. Il se produit journellement, a-t-elle ajouté, des scènes de désordre dans la famille Descamps.

Le garde-chasse, M. Jules Lefebvre, est depuis longtemps au service de M. Léon Lefebvre, qui a toujours été satisfait de son zèle et de sa conduite.

Quant à Alphonse Descamps, il passe pour batailleur et a été condamné à plusieurs mois de prison en Belgique pour une affaire de coups dans laquelle il était impliqué.

En ce qui concerne la bagarre que nous venons de relater, les frères Lefebvre et Descamps père et fils ont, de part et d'autre, des témoins prêts à confirmer leurs déclarations.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Lannoy.

WILLEMS

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La Commission administrative du Bureau de bienfaisance se réunira aujourd'hui jeudi, à 7 heures 1/2, à la Mairie. Ordre du jour : compte administratif de 1908; budget additionnel de 1909; budget primitif de 1910; révision de la liste des indigents.

GUÉRIR LA CONSTIPATION et rendre les digestions sans médicaments est un problème facilement résolu par l'emploi régulier du PAIN NORMAL FRANÇAIS. (Voir aux annonces). 66674

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

A Croix. — La revue des chevaux et mulets aura lieu à Croix, vendredi, 4 juin, à partir de 7 heures du matin.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Elections des représentants des syndicats ouvriers

La liste électorale provisoire, dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1903, modifié par les décrets des 27 janvier et 4 août 1904, 24 juin 1907 et 30 avril 1909, est déposée à la mairie de chacune des communes où elle mentionne des syndicats électeurs. En outre, elle a été adressée aux Bourses du travail et aux Conseils de Prud'hommes.

Les intéressés sont invités à en prendre connaissance.

Les protestations seront reçues par le Préfet du département jusqu'au 15 juin 1909, délai de rigueur.

TOURCOING

Villes moroses, Villes riantes

A propos des prescriptions municipales sur l'ébouage. — Souvenirs de voyage

Depuis quelque temps, dans tous les milieux, on ne parle à Tourcoing, que de rues particulières, de chaussées malpropres, d'eaux stagnantes, de poussière, de balayage, d'ébouage. La question d'hygiène et de propreté publique est plus que jamais à l'ordre du jour. Que sortira-t-il de cette agitation? Nous n'y aurions pas trop confiance, s'il était vrai, comme on le dit que d'un côté on s'apprête à sévir, de l'autre à résister peut-être. Et cependant le problème est grave, puisqu'il intéresse la prospérité de notre ville et la santé de ses habitants. Pourquoi hélas, faut-il encore, à notre époque, édicter des règlements coercitifs pour arriver à expurger les rues qui longent nos maisons, où nous passons à chaque instant du jour, qui sont en un mot les corridors de la cité. Ne devrait-on pas y consacrer autant de soins qu'à l'habitation elle-même? Nettoyer les rues, les embellir serait du même coup protéger nos demeures des flots poussiéreux et des miasmes redoutables, ce serait en rendre le séjour attrayant.

Dieu! que nous sommes en retard sur certaines villes à ce point de vue! Placez par exemple Rotterdam à côté de Tourcoing ou de Roubaix. Quelle différence sous le rapport de la propreté! Mais la Hollande n'a pas le monopole des rues nettes. Le mois dernier, nous avons eu l'occasion de parcourir trois ou quatre villes étrangères. Nous étions cent Tourquennois qui avons vu et admiré leur parure coquette et nous n'avons pu nous empêcher de comparer cette province si riante dans sa fraîcheur à notre région si morose. La comparaison n'est pas en notre faveur. Songez donc : les rues de ces villes sont macadamisées sur toute leur étendue où recouvertes d'une mosaïque de petits pavés bien nivelés; toutes sont plantées d'arbres; la plupart des maisons, aux lignes variées, sont précédées d'un jardinet où l'on entretient une végétation luxuriante : parterres de fleurs, arbustes en bosquets, plantes grimpantes reliées aux balcons des étages. Vous ne pouvez changer de quartier sans traverser des parcs superbes, aux grands et gros arbres dont les branches ne connaissent jamais la hache du bûcheron, sans longer des allées délicieuses, des pelouses soigneusement découpées, des plate-bandes de roses et d'œillets. Ajoutez à cela des jets d'eau perpétuels dont les rosées entretiennent la fraîcheur. Une armée de jardiniers, de balayeurs, d'arroseurs se renouvellent par escouades sans interruption et maintiennent tout cela dans le même état de propreté méticuleuse, dans le même aspect réjouissant et reposant. Un des